

Notes pratiques

Sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée

Comment protéger notre vie privée...

- Protégez tous vos appareils électroniques avec des mots de passe, y inclut les ordinateurs, les tablettes, les téléphones intelligents et n'importe quels autres gadgets qui pourraient contenir des renseignements personnels. Si ces appareils sont volés ou vous les perdez, vous risquez de subir un vol d'identité.
- Il vous faut également protéger vos comptes en ligne (p. ex. le compte Amazon). Puisque la plupart d'entre eux ont besoin d'un mot de passe, assurez-vous d'en choisir un qui soit bon. Normalement, un bon mot de passe contient des lettres, des nombres et des signes. Il ne faut en aucun cas utiliser le même mot de passe pour différents sites.
- Protégez votre ordinateur avec un logiciel antivirus à jour. Si votre ordinateur est infecté par un virus ou un logiciel malveillant, non seulement les pirates peuvent fouiller dans vos données pour voler votre identité, mais ils peuvent aussi bloquer vos fichiers et vous demander une rançon pour les récupérer.
- Faites attention à ce que vous partagez sur les réseaux sociaux. Vous pouvez avoir l'impression d'y tenir une conversation avec vos amis les plus proches; sauf qu'il peut s'agir d'une conversation que le monde entier peut voir. Si vous affichez beaucoup d'informations sur les médias sociaux, celles-ci peuvent être utilisées pour voir où vous êtes et ce que vous faites. La première ligne de défense consiste à verrouiller vos comptes sur les médias sociaux. Partagez vos informations seulement avec les personnes visées par vous, comme vos amis et votre famille.
- Ne soyez pas victime d'une escroquerie. Prenez garde aux sites Web, aux appels téléphoniques et aux courriels qui tentent de vous soutirer vos renseignements personnels. Les fraudeurs ont des méthodes sophistiquées pour obtenir vos renseignements personnels; alors, soyez sur vos gardes.



Certains d'entre nous sont trop inconscients et insouciants en ce qui touche la façon de gérer nos renseignements personnels en ligne. Cela nous rend vulnérables au vol d'identité et à une atteinte à notre vie privée.

Pour toute question concernant la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée (LAIPVP)* et la *Loi sur les renseignements médicaux personnels (LRMP)*, veuillez communiquer avec Carole Pelchat, coordonnatrice du Bureau de la protection de la vie privée, au poste 398.